

LA TAXE D'APPRENTISSAGE : Une contribution essentielle à nos ambitions Campagne 2020

Depuis plusieurs années, grâce à l'appui financier de nos partenaires, nous formons et préparons à l'intégration professionnelle en Etablissements Spécialisés d'Aide par le Travail et en Entreprises de **Jeunes Déficients Visuels.**

CÉCITÉ ET MALVOYANCE : Des handicaps pour accéder à l'emploi ?

Le handicap visuel est, peut-être, un obstacle à l'éducation, à la formation et à l'intégration sociale et professionnelle. **Mais...**

L'IMPro « Valentin Haüy » est un établissement spécialisé dont la visée fondamentale est de permettre aux adolescents et jeunes adultes déficients visuels accueillis, en internat, de cheminer vers une insertion sociale et professionnelle prenant en compte leur handicap.



Chaque année, 36 jeunes âgés de 14 à 20 ans ont l'opportunité d'apprendre un métier répondant à leur projet de vie et en adéquation avec leurs capacités physiques et intellectuelles. Ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire et spécialisée.



Ces jeunes sont formés à différents métiers adaptés à leurs handicaps : Ouvrier Horticole/Espaces Verts – Employé dans un atelier de Blanchisserie – Employé dans un atelier de Sous-Traitance – Agent Polyvalent de Restauration – Agent Technique d'Entretien de Surface.

En fonction de leur niveau, ils ont la possibilité de passer des ACP (Attestations de Compétences Professionnelles).

Une formation complète, intégrant un enseignement général sous contrat avec l'Education Nationale. L'IMPro « Valentin Haüy » propose à chaque jeune les rééducations leur permettant l'accès aux techniques palliatives : Braille, apprentissages dans leurs déplacements, leur quotidien, L'ouverture de l'Etablissement vers l'extérieur leur offre la possibilité de découvrir des activités culturelles : enseignement de la musique, du théâtre, accès au cinéma en audio description... et des pratiques sportives tels que le Torball, l'équitation, le judo, le Cécifoot, la natation, le ski, l'escalade,

5 Bonnes raisons de choisir l'IMPro « Valentin Haüy »

- ① **Personnaliser** la formation de chaque jeune en adaptant son poste de travail et son programme d'enseignement, point essentiel à la réussite de leur future intégration sociale et professionnelle.
- ② **Adapter** continuellement nos méthodes d'apprentissages avec des ordinateurs équipés de grands écrans, de logiciels de grossissement de caractères, de synthèses vocales.
- ③ **Poursuivre** l'aménagement des salles d'enseignement avec des attentions particulières sur le mobilier, les niveaux et types d'éclairage, l'isolation phonique...
- ④ **Renouveler** et moderniser les fournitures et le matériel des ateliers d'apprentissages.
- ⑤ **Maintenir** le financement d'un poste affecté à l'insertion professionnelle.

4 Etapes simples pour nous verser votre taxe d'apprentissage

- ① **Choisir** votre Opérateur de Compétences (OPCO).
- ② **Remplir** le bordereau de taxe délivré par votre OPCO, en :
 - Notant que l'habilitation de l'IMPro « Valentin Haüy » concerne les **Catégories A et B**
 - En mentionnant notre code UAI : **0911124C**
- ③ **Renvoyer** votre bordereau de taxe complété et votre règlement à votre OPCO avant le **28/02/2020**
- ④ **Nous informer** de votre intention de nous verser votre taxe par mail :
p.sacomano@avh.asso.fr

IMPro « Valentin Haüy »
Philippe SACCOMANO – Directeur
p.sacomano@avh.asso.fr
30 avenue Mazarin – 91380 CHILLY-MAZARIN
Tél. 01 69 10 10 65 – 06 11 64 72 89

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous jugerez utiles. Vous pouvez également nous contacter si vous souhaitez recevoir des jeunes de notre Etablissement en stage dans vos Entreprises ou nous confier quelques travaux de Sous-Traitance (mailing, trie, emboitage, assemblage, ...).